



« COMMUNIQUE DE VICTORIA FALLS »

La Conférence des Juridictions constitutionnelles Africaines (CJCA), a tenu son 7ème Congrès du 30 Octobre au 2 Novembre 2024 à Victoria-Falls (République du Zimbabwe), sur l'aimable invitation de l'Honorable **Mr Lucke MALABA**, Juge en Chef et président de la Cour supreme et constitutionnelle du Zimbabwe.

Cet évènement a été rehaussé par la présence du Vice-Président de la République de Zimbabwe Son Excellence **Dr. Chiwenga**, qui a prononcé le discours d'ouverture et a donné le coup d'envoi des travaux de ce 7ème Congrès.

La Conférence a réuni quarante (40) Cours et Conseils constitutionnels et Cours suprêmes africaines membres de la CJCA, les Cours suprêmes et constitutionnelles d'Irak, de Russie et de Turquie en leur qualité de Membres Observateurs de la CJCA, la Cour Constitutionnelle d'Autriche en qualité d'invité spécial, l'Union Africaine, la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples, la Conférence Mondiale sur la Justice constitutionnelle, la Commission pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe, ainsi que les groupes régionaux intervenant dans le domaine de la Justice constitutionnelle, à savoir : l'Union des cours constitutionnelles arabes, la Conférence des Cours Constitutionnelles Européennes, et le Forum des Juges en Chefs de l'Afrique Australe, auxquelles s'ajoutent les organisations de la société civile, à l'instar de l'Association internationale de droit constitutionnel et la Fondation mondiale du droit, soit au total Cent cinquante (150) participants.

Le thème du Congrès, était : « ***La dignité humaine comme valeur et principe fondateur : Une source d'interprétation constitutionnelle, de protection et d'application des droits fondamentaux de l'homme*** »

Lors de sa 7e Assemblée générale, le Congrès a :

- adopté les rapports d'activités et financier 2022-2024;
- statué sur les nouvelles demandes d'adhésion ;
- adopté le programme d'activité et le budget prévisionnel 2024 -2026 ;
- adopté l'amendement à l'article 40 du statut de la Conférence, visant à ajouter, le swahili, aux langues de travail actuelles de la Conférence.
- ratifié l'accord de coopération entre la CJCA et la Conférence des Juridictions constitutionnelles des Pays Lusophones.
- procédé à l'annonce et la remise des trophées aux lauréats de la première édition du « Prix de thèse de la CJCA ».
- procédé à l'élection d'un nouveau Bureau exécutif.

Le nouveau Bureau se compose de :

- la Cour Supreme et Constitutionnelle du **Zimbabwe**, en qualité de Président de la CJCA, pour la période 2024-2026.

Les Conseils et des cours constitutionnels et suprêmes suivants en qualité de membres du Bureau :

1er Vice-président : La Cour constitutionnelle de la **RD Congo** (Hôte du 8ème Congrès) ;

2ème Vice-président : La Cour Constitutionnelle suprême d'**Egypte**

Vice-Présidents : **Afrique du Sud ; Algérie, Angola ; Cote d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Seychelles, Somalie, Morocco, Mozambique et Zambie.**

Le mandat du Bureau est de deux ans.

Le Congrès a accepté la candidature de la Cour constitutionnelle de la **RD Congo** pour l'accueil et l'organisation du 8e Congrès de la CJCA, prévu en 2026.

Les participants, saisissent cette opportunité pour adresser leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude à l'honorable juge, **Mr Mohammed Amine BENABDALLAH**, Président de la Cour constitutionnelle du Royaume du

Maroc, pour sa présidence distinguée de la Conférence, et pour ce qu'il a fait, durant son mandat, pour le développement et l'épanouissement de l'organisation.

A cette occasion, **Mr BENABDALLAH**, président sortant, a remis la bannière de la CJCA, à l'Honorable **Mr Lucke MALABA**, Juge en Chef et président de la Cour supreme et constitutionnelle du Zimbabwe, en guise de passage de la présidence, au Zimbabwe pour les deux années à venir.

Les participants au 7ème Congrès de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA) ainsi que tous les représentants des juridictions et organisations hôtes, réunis à Victoria Falls, présentent leurs vifs remerciements ainsi que leur félicitations à l'Honorable **Mr. Luke MALABA**, Juge en Chef et Président de la Cour supreme et constitutionnelle du Zimbabwe, aux Juges, au Secrétaire de la Commission judiciaire **Mr CHIKWANA Walter** et à son Team, pour l'excellente organisation de cet événement, aux autorités et au peuple Zimbabwéen, pour la qualité de leur accueil et leur hospitalité qui ont grandement contribué au succès des travaux de ce 7e Congrès. Ils leur expriment leurs sentiments de profonde gratitude.

Ils saisissent cette occasion pour adresser leurs meilleurs vœux de plein succès au **Juge en Chef Luke Malaba**, dans la mission qui vient de lui être confiée, à la tête de la Conférence pour les deux prochaines années, au service de la justice constitutionnelle en Afrique.

Fait à Victoria Falls, le Vendredi 1^{er} novembre 2024.

